

*Initiatives ministérielles*

À mon collègue de Bonavista—Trinity—Conception, dont je connais les remarquables états de service militaire, je réponds oui, les points de vue différaient sur le meilleur moment de tenir un débat.

Monsieur le Président, nous avons tout le temps de débattre la question à la rentrée parlementaire, car les navires n'étaient pas encore opérationnels à ce moment-là à cause de la durée du trajet. C'est en réalité la première motion que nous avons proposée. Le débat a eu lieu dès les premiers jours.

Le député sait probablement qu'aucune loi n'exige que nous présentions une motion. La Loi sur la défense nationale exige qu'un décret soit déposé dans les dix jours. Cela a été fait de différentes façons.

Je me souviens avoir lu les délibérations du temps de la crise de Suez. Le gouvernement libéral de l'époque a fait valoir que c'était à lui de prendre les décisions dans les circonstances. Ensuite, il faut évidemment donner l'occasion de débattre de la question. En dernière analyse, la décision revient à l'exécutif.

Je voudrais connaître la réponse à la deuxième question sur le temps que les forces resteront là-bas. En ce moment, personne, je crois, ne le sait. On espère qu'elles rentreront le plus vite possible. Si, pour garantir un règlement pacifique du conflit, il faut travailler là-bas plus longtemps à faire respecter les sanctions afin d'amener l'Irak à se retirer du Koweït, nous sommes prêts à y rester le temps qu'il faudra, aux côtés des pays animés des mêmes intentions. Nous suivons la situation de jour en jour.

• (1730)

**Le président suppléant (M. Paproski):** La période de questions et commentaires est expirée. Permet-on à l'unanimité au député de Markham—Whitchurch—Stouffville de poser une brève question ou de faire un bref commentaire?

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** C'est non. Désolé. Le débat se poursuit.

**M. Jesse Flis (Parkdale—High Park):** Monsieur le Président, je suis certain que le député qui voulait poser une question pourra le faire à la fin de mes observations. Il sait que je suis bref et que je vais droit au but.

Il me fait plaisir de prendre part au débat sur cette motion présentée par le député de Yellowhead et appuyée par le leader du gouvernement à la Chambre.

Comme l'a déclaré la ministre associée de la Défense nationale, cette motion reçoit l'appui général des Canadiens et de la Chambre. Je me permets de corriger cette affirmation. D'après moi, cette motion aurait pu recevoir un appui unanime si le gouvernement ne s'était pas empêtré dans le processus et s'il avait cherché à présenter une proposition au nom de tous les partis. Cette motion comporte d'excellents éléments, des éléments que notre parti et moi-même, personnellement, n'hésitons pas à appuyer. Voyons cette motion de plus près.

Elle est d'abord formulée comme suit:

Que la Chambre condamne l'invasion du Koweït par l'Irak et, stimulée par le consensus international sans précédent exigeant le retrait immédiat et sans condition des forces irakiennes du Koweït. . .

Personne n'y trouverait à redire. Je crois que tous les Canadiens donneraient totalement leur appui.

La motion se poursuit de la façon suivante:

. . . et le rétablissement complet du gouvernement légitime du Koweït, proclame ouvertement son appui aux activités du Canada au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies qui ont été adoptées depuis le 2 août. . .

Notre parti est entièrement d'accord. Mais la ministre associée ne tient même pas à entendre les députés de ce côté-ci. C'est une attitude typique du gouvernement. Ils refusent de négocier avec nous. Ils ne veulent pas essayer de présenter une proposition au nom de tous les partis. Ils déposent deux cents, puis ils s'en vont.

La motion se termine ainsi:

. . . et à l'envoi de membres des Forces canadiennes pour prendre part à l'effort militaire multinational dans la région de la péninsule arabique; et

Notre parti appuie aussi l'effort militaire multinational. Mais dans quelles conditions? Sous les auspices d'une des superpuissances et de quelques petits pays qui ne recevraient pas le soutien des Nations Unies? Nous ne pouvons pas appuyer cela. Je dis bien d'une des superpuissance ou d'une autre de quelques pays. Si cet effort militaire multinational était placé sous l'égide des Nations Unies, nous pourrions appuyer pleinement cette motion.